

RAPPORT CONDENSÉ

BAROMETRE DE L'APPRENTISSAGE

AVRIL 2005

**ENQUETE REALISEE AUPRES DES JEUNES
ET DES ENTREPRISES**

Sur mandat de



**BUNDESAMT FÜR BERUFSBILDUNG UND TECHNOLOGIE BBT
OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE OFFT
UFFICIO FEDERALE DELLA FORMAZIONE PROFESSIONALE E DELLA TECNOLOGIA UFFT**

Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Avril 2005

Editeur: Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27, 3003 Berne
D^r Hugo Barmettler

Rédaction: Institut LINK,
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Alexandra Egli

1. CONCLUSIONS

Au 15 avril 2005, l'offre de places d'apprentissage se montait à 72'500 après extrapolation (1'000 de plus qu'à la même époque de 2004). Selon notre expérience, on peut en déduire que cette année encore, jusqu'à l'été, on enregistrera une augmentation de l'offre (offre d'avril 2004: 71'500, offre d'août 2004: 74'000).

La part des jeunes placés face au choix d'une profession augmente à nouveau cette année pour atteindre 129'500 (2004: 128'000) après extrapolation. Les causes de cette augmentation résident dans le nombre plus élevé des jeunes suivant une 9^e année de scolarité obligatoire et dans le nombre plus élevé également des jeunes qui, l'an dernier, ont opté pour une année de transition.

Parmi les jeunes placés face au choix d'une profession, 60% sont intéressés à une place d'apprentissage (2003: 57%). Après extrapolation, 77'000 jeunes se déclarent intéressés à une place d'apprentissage, dont 70'000 considèrent l'apprentissage comme le seul choix qui s'offre à eux. 62% d'entre eux disposent déjà d'un accord verbal ou écrit (48'000 jeunes après extrapolation, 2004: 49'000). Dans les entreprises, 72% des places offertes sont attribuées. Cette proportion augmente à nouveau pour la première fois depuis 2001. Après extrapolation, ce sont donc 52'000 places qui ont été attribuées (2004: 50'000).

35% des jeunes intéressés à une place d'apprentissage ne disposent encore d'aucune solution ferme. Au jour de référence de l'enquête, les jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage, en chiffre extrapolé, sont plus nombreux (27'500) qu'en 2004 (23'000). Du côté des jeunes, la situation de l'apprentissage est ainsi plus tendue qu'en 2004. Les entreprises ont réagi à ce regain d'intérêt par une offre accrue.

Les entreprises annoncent à nouveau un plus grand nombre de demandes par place d'apprentissage offerte que lors des dernières années de l'enquête. Cette situation et le fait que les jeunes postulent de plus en plus tôt pour obtenir une place d'apprentissage indiquent un durcissement de la pression de la demande.

2. SITUATION INITIALE ET DONNEES DU PROBLEME

Depuis 1997, l'Institut LINK réalise l'enquête «Baromètre de l'apprentissage», sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Cet instrument a pour but de révéler la situation actuelle et les tendances de l'évolution du marché de l'apprentissage. Comme avec un baromètre météorologique, il s'agit à l'aide d'interviews représentatives de saisir les caractéristiques essentielles de la situation présente.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

3. DESCRIPTION DE LA METHODE

Il s'agit pour l'établissement du baromètre de l'apprentissage de déterminer l'offre et la demande en places d'apprentissage. Nous y parvenons grâce à l'enquête réalisée auprès des entreprises et à celle réalisée auprès des jeunes placés face au choix d'une profession. Cette enquête est réalisée chaque année en deux vagues, la première avec jour de référence fixé au 15 avril et la seconde vague avec jour de référence fixé au 31 août.

3.1. ENTREPRISES

Le groupe cible de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, c'est-à-dire les exploitations, autorités, administrations ou entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou à titre nouveau) ou qui nous font part au cours de l'interview de leurs intentions d'en former.

Notre interlocuteur à l'intérieur de ces entreprises est la personne chargée de l'engagement des apprentis.

L'enquête se déroule fondamentalement par écrit, les entreprises qui n'ont pas retourné leurs questionnaires dans le délai prescrit étant contactées et interrogées par téléphone.

Le présent rapport est basé sur les interviews de 6'276 entreprises au total.

3.2. JEUNES

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont des hommes et des femmes assimilés sur le plan de la langue, dont l'âge se situe entre 14 et 20 ans, qui sont domiciliés en Suisse et remplissent l'une des conditions suivantes:

- Se trouvent placés devant le choix d'une profession (niveau secondaire II) – et donc en dernière année de leur scolarité obligatoire (en règle générale en 9^e ou 10^e année) ou dans le cours d'une année de transition – et qui s'intéressent donc cette année à une place d'apprentissage ou à la poursuite de leurs études (cours préparatoire, école de degré moyen, école normale, etc.) ou à vivre une année de transition (séjour linguistique, année d'engagement social, etc.).
- Désirent interrompre pendant cette année une école de degré moyen ou un apprentissage en cours, ou passer d'une autre école de formation générale / un cours préparatoire (par exemple une école débouchant sur un diplôme) à un apprentissage.

Les jeunes de plus de 20 ans devant choisir une profession et les frontaliers à la recherche d'une place d'apprentissage en Suisse ne sont pas pris en considération dans notre enquête.

L'enquête se déroule à chaque fois à l'aide d'interviews téléphoniques (CATI) réalisées à partir des laboratoires téléphoniques centraux de l'Institut LINK, à Lucerne et à Lausanne.

Le présent rapport est basé sur les interviews de 2'632 personnes.

3.3. ETABLISSEMENT DU RAPPORT

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport condensé, d'un rapport détaillé de résultats ainsi que de tables en format PDF.

Les résultats du Baromètre de l'apprentissage d'avril 2005 peuvent également être consultés sur Internet, à l'adresse: www.bbt.admin.ch.

Lucerne, le 30 mai 2005

LINK Institut de recherche
marketing et sociale



Alexandra Egli

Resp. de projet



Damian Schnyder v. W.

Directeur de l'Institut

4. RESULTATS LES PLUS IMPORTANTS DE L'ENQUETE

4.1. OFFRE ET DEMANDE

Après extrapolation, on peut envisager pour l'année 2005 une **offre de 72'500¹ places d'apprentissage** (graphique 1). Selon l'enquête de cette année, cette offre est supérieure d'environ 1'000 places à celle du même jour de référence de l'année dernière (+ 1%) et pourra encore s'accroître au cours de l'été.

Ainsi, ces dernières années, les offres se sont accrues d'au moins 6'500 places d'apprentissage (à l'exception de 2004) (tableau 1).

<i>Année d'enquête</i>	<i>Vague d'avril</i>	<i>Vague d'août</i>	Augmentation au cours de l'été	<i>Places effectivement attribuées selon l'OFS</i>
2004	71'500	74'000	2'500	70'761
2003	70'000	76'500	6'500	67'964
2002	69'500	75'500	6'500	68'535
2001	67'500	76'000	8'500	70'947
2000	70'500	79'500	8'000	70'914
1999	68'500	75'500	7'000	69'580
1998	63'000	71'500	8'500	69'354

Les places d'apprentissage les plus nombreuses sont le fait du groupe de professions de l'industrie de la métallurgie et des machines (18'500 places après extrapolation) et des professions du bureau (14'500 places). Le secteur du dessin / professions techniques (3'500 places) et celui de la santé (3'500 places) sont ceux qui offrent le moins de places d'apprentissage.

¹ L'extrapolation se base sur les indications des places d'apprentissage effectivement attribuées en 2004 (selon la statistique de l'OFS) et sur les déclarations faites à l'enquête sur les places attribuées l'an dernier

Chez les jeunes, l'extrapolation fait apparaître en avril 2005 **environ 129'500² jeunes** placés devant le choix d'une profession, soit davantage qu'en 2004 (128'000). Cette nouvelle augmentation provient d'un nombre plus élevé de jeunes en 9^e année de scolarité obligatoire et de l'allongement de la file d'attente³ des jeunes qui, l'année dernière, ont été contraints d'opter pour une année de transition.

D'une année à l'autre, les **désirs de formation des jeunes interrogés** ne présentent que de très faibles modifications. L'intérêt des jeunes à accomplir un apprentissage a eu tendance à fléchir ces dernières années (exception: 2003). En 2005 toutefois, on peut observer un mouvement inverse: l'intérêt a de nouveau augmenté.

Cette année, **60% des jeunes interrogés s'intéressent à l'apprentissage d'une profession** (2004: 57%), ce qui représente 77'000 personnes (2004: 73'000) après extrapolation. Parmi elles, 70'000 considèrent l'apprentissage comme leur unique choix et pour 4'000 autres l'apprentissage constitue la première priorité.

² En partant d'une estimation de 86'000 écoliers/ères en 8^e classe pendant l'année scolaire 2003/2004 (source: «Ecolières, écoliers et étudiants/tes 2003/2004». Collection: Statistiques de la Suisse, 15 Formation et sciences, de l'Office fédéral de la statistique), il ressort de la mise en parallèle avec notre échantillon (1'406 jeunes interrogés issus de la 9^e classe et 225 gymnasiens/ennes recrutés dans la 9^e classe également, qui ne se trouvent pas face au choix d'une profession, soit au total 1'631 écoliers/ères) un facteur de 51.7 pour notre extrapolation.

³ La file d'attente est établie à chaque fois lors de l'enquête d'août du Baromètre de l'apprentissage. Elle décrit les jeunes qui, l'année suivant celle de l'enquête, sont à nouveau à la recherche d'une place d'apprentissage. Elle s'est constamment allongée ces dernières années (voir le rapport de résultats d'août 2004, p. 84).

Graphique 1: Extrapolation offre et intérêts

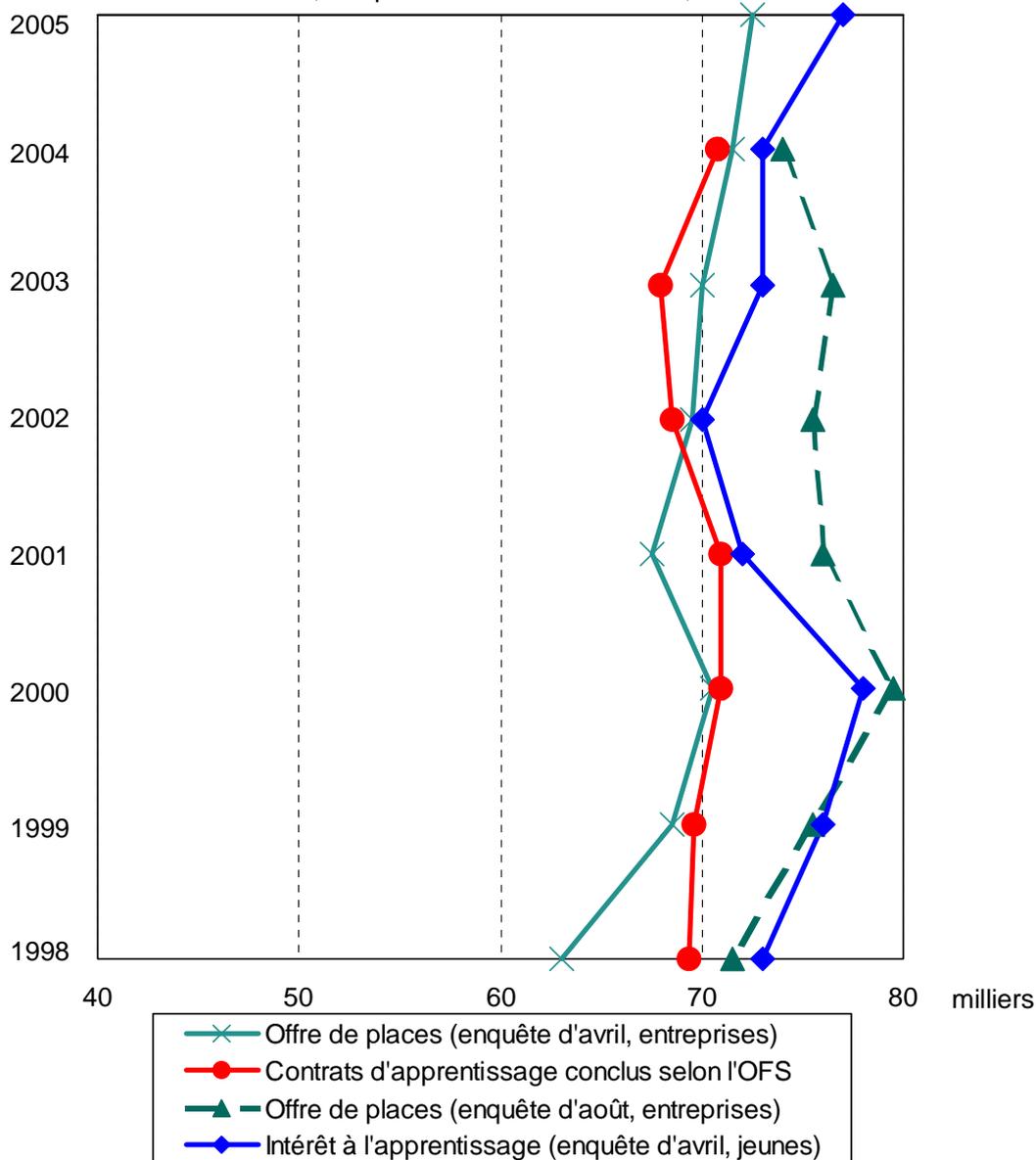
(jour de référence: 15 avril)

Entreprises (avril)

Question 3: Combien de places d'apprentissage avec début de l'enseignement cette année votre entreprise prévoit-elle d'offrir?

Jeunes (avril)

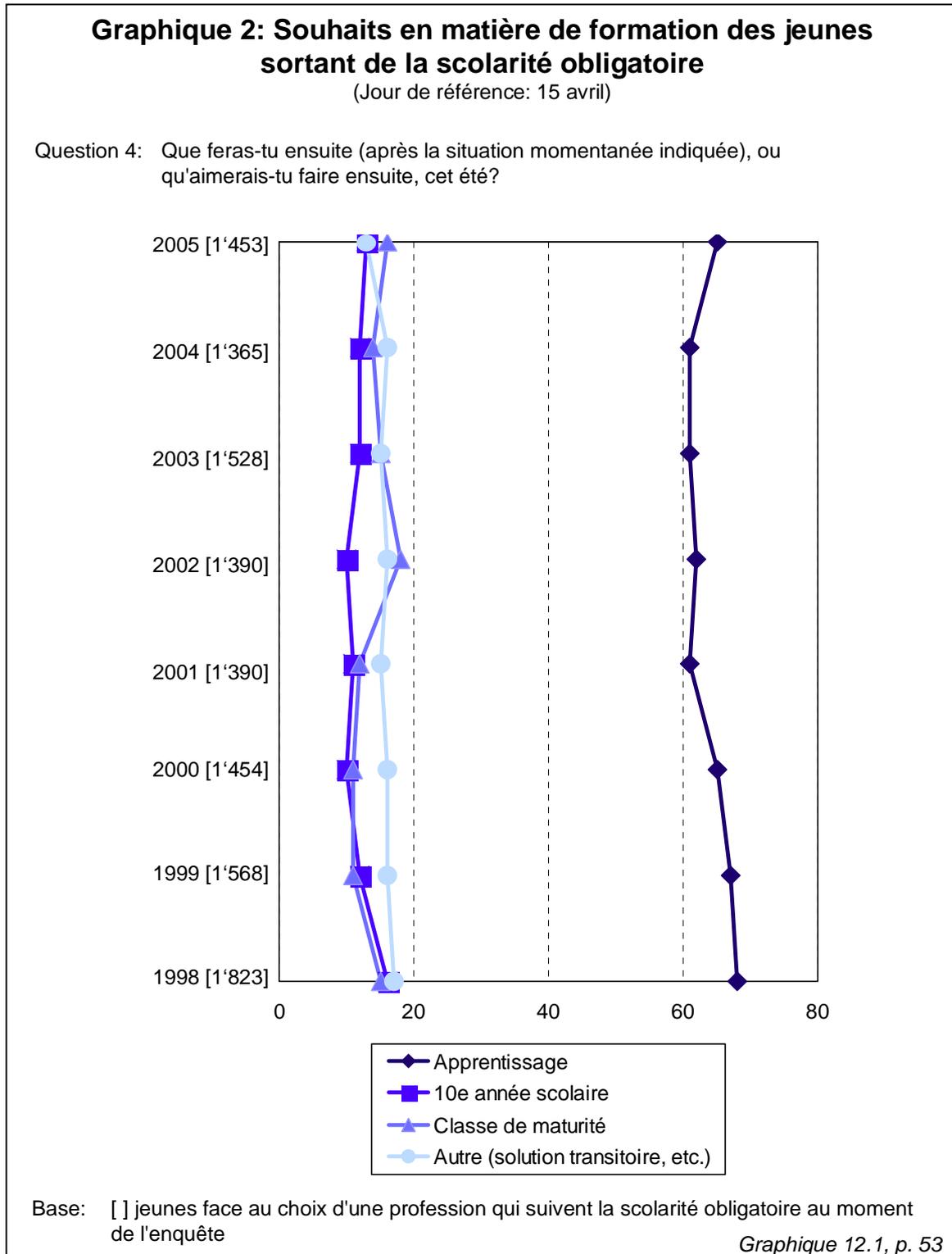
Question 4: Que feras-tu ensuite, ou qu'aimerais-tu faire ensuite, cet été?



Marge d'erreur des résultats de l'enquête avec 95% de sécurité: +/- 2.0 points pour-cent.
(p.ex. +/- 1'400, s'il y a 70'000 places d'apprentissage)

Graphique 21, p. 74

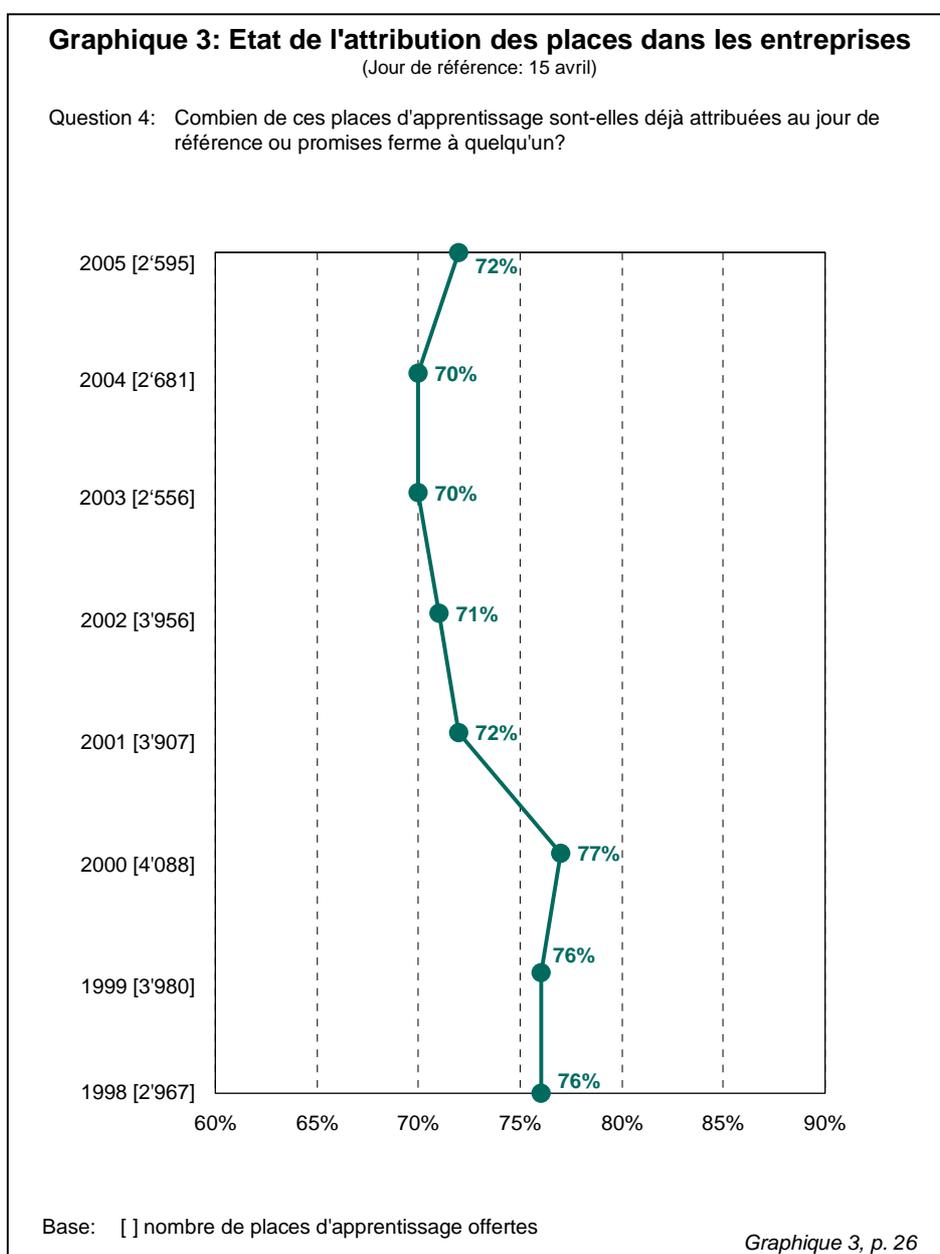
Parmi les jeunes qui termineront en été 2005 leur scolarité obligatoire, l'intérêt à l'apprentissage d'une profession a de nouveau augmenté, avec une proportion de 65% (2004: 61%) (graphique 2).



4.2. ATTRIBUTION DES PLACES D'APPRENTISSAGE

Cette année, 72% des **places d'apprentissage offertes par les entreprises** sont **déjà attribuées** au jour de référence de l'enquête. Pour la première fois depuis l'année 2000, la part proportionnelle des places d'apprentissage attribuée le 15 avril a de nouveau augmenté (graphique 3). En raison de cette augmentation de l'offre, 2'000 places de plus que l'année dernière ont pu être attribuées à la même époque (2005: 52'000, 2004: 50'000).

L'attribution des places d'apprentissage est fortement avancée dans les professions du bureau et de la santé, alors que les places vacantes sont plus nombreuses dans les professions de l'industrie métallurgique et des machines, de la construction et de la vente.

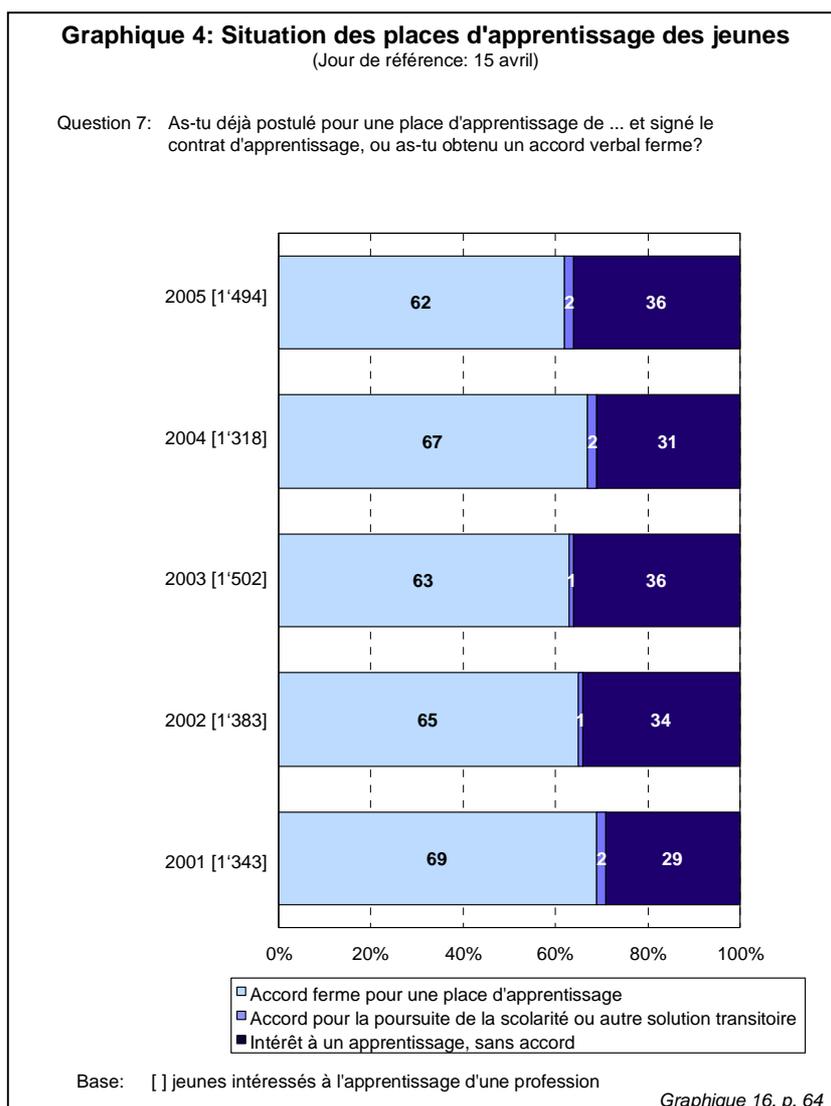


Parmi les **jeunes placés devant le choix d'une profession**, 54% (2004: 60%) disposent déjà d'un accord pour la poursuite de leur formation au jour de référence, le 15 avril 2005.

Parmi les **jeunes intéressés à un apprentissage**, 62% (2004: 67%) disposent déjà d'un accord verbal ou écrit (graphique 4). Après extrapolation par rapport aux 129'500 jeunes placés face au choix d'une profession, **48'000 ont un accord pour une place d'apprentissage**, c'est-à-dire un peu moins que l'année dernière (2004: 49'000), mais plus que les années précédentes (2003: 46'000, 2002: 45'500).

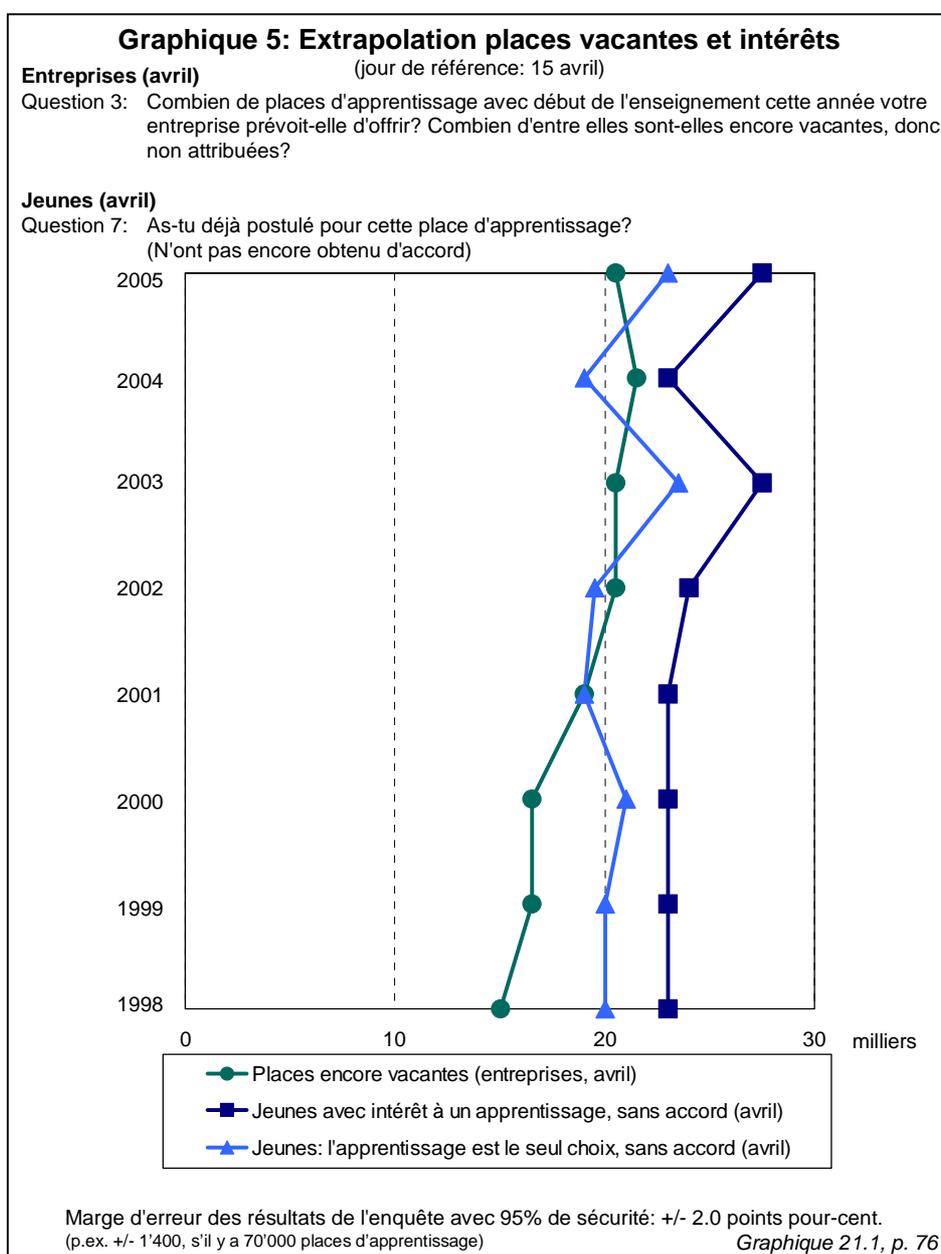
2% des jeunes intéressés à un apprentissage n'avaient pas encore trouvé de place pour cette formation au 15 avril 2005, mais disposent toutefois d'un accord pour une école ou une solution transitoire.

Parmi les jeunes intéressés à un apprentissage, les 35% restant (27'500, 2004: 23'000 après extrapolation) n'ont **encore trouvé aucune solution ferme**. 94% d'entre eux (26'000, 2004: 22'000) s'intéressent uniquement ou en première priorité à l'apprentissage d'une profession.



Par conséquent, au 15 avril 2005, **27'500 jeunes intéressés** environ (2004: 23'000) se trouvent placés face aux **20'500 places encore vacantes** dans les entreprises (2004: 21'500). Malgré une augmentation de l'offre de la part des entreprises, l'intérêt accru manifesté par les jeunes conduit à une situation tendue de l'apprentissage. Il convient toutefois de prendre en considération le fait que ces dernières années, l'offre s'est à chaque fois accrue d'au moins 6'500 places d'apprentissage (sauf en 2004, voir le tableau 1, p. 6). En outre, 4'500 jeunes dépourvus de places d'apprentissage s'intéressent à d'autres possibilités de formation. Pour 23'000 jeunes dépourvus de places, l'apprentissage demeure cependant le seul choix possible.

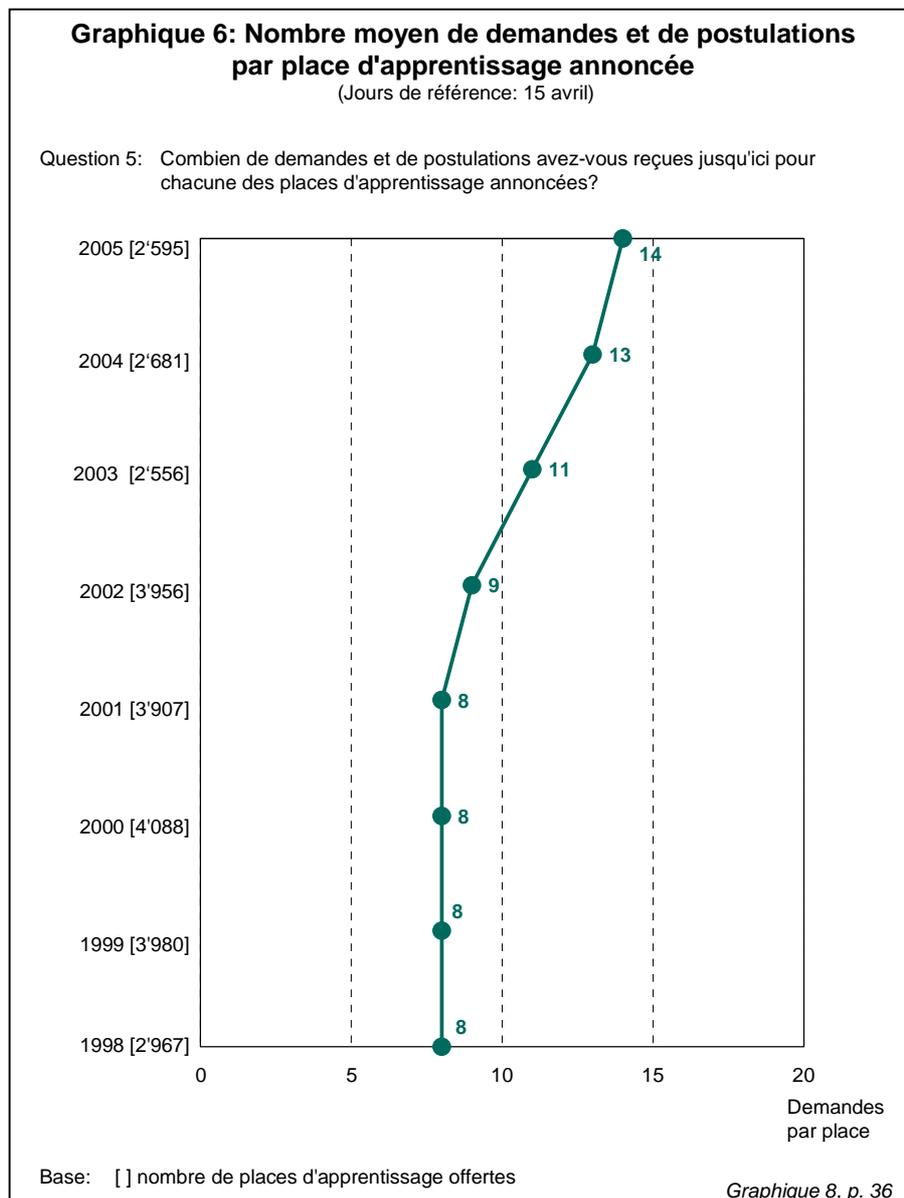
Si l'on observe le graphique 5, on constate que les résultats de 2005 se situent dans le cadre de ceux de 2003.



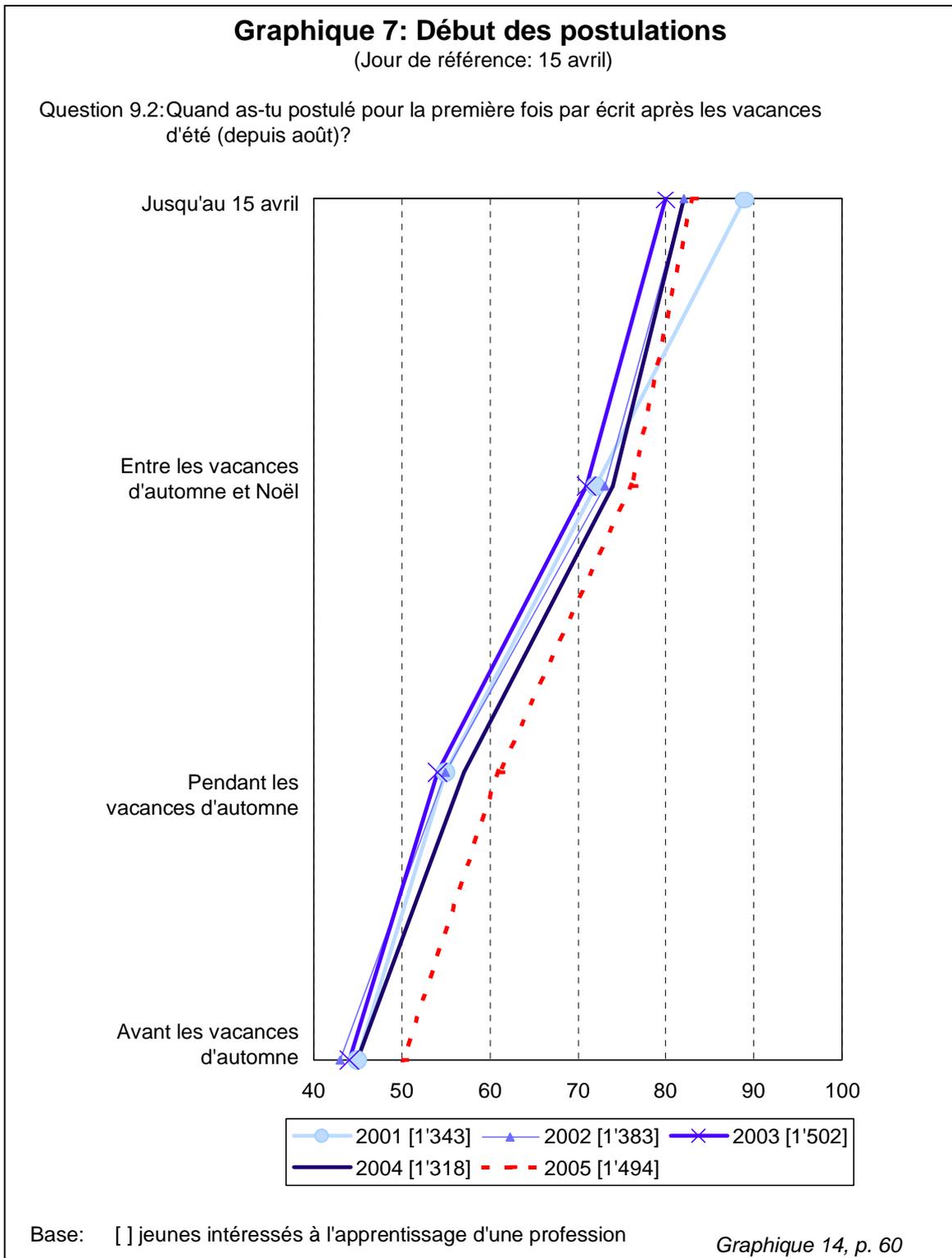
4.3. DEMANDES ET POSTULATIONS

La **pression de la demande s'est à nouveau renforcée**. Jusqu'au 15 avril 2005, 14 intéressés en moyenne se sont déjà annoncés auprès des entreprises pour chaque place d'apprentissage offerte. Le nombre de demandes augmente fortement depuis 2002 (graphique 6).

Dans les divers groupes de professions, il existe une corrélation entre la demande et les places d'apprentissage restées vacantes l'année dernière, en ce sens que les groupes de professions connaissant le plus grand nombre de places vacantes sont ceux qui ont reçu le moins de demandes. C'est le cas des professions de la construction (7 par place proposée), qui avaient en 2004 la plus grande part de places vacantes (19%). A l'inverse, les professions du bureau et de la santé, dans lesquelles les places vacantes ont été les moins nombreuses, déclarent le plus grand nombre de demandes (chacune 21 par place offerte).



La proportion des jeunes qui ont **postulé concrètement jusqu'au 15 avril** a de nouveau augmenté cette année. Lors de l'enquête de l'année dernière, 82% des jeunes intéressés à un apprentissage avaient déjà postulé au jour de référence, alors que cette année ils sont 83% (graphique 7).



Les jeunes qui s'intéressent aux professions du bureau ou de la santé ont tendance à postuler plus tôt que ceux qui s'intéressent aux professions de la construction ou de la vente. Cette constatation ressort également de l'enquête réalisée auprès des entreprises qui, au jour de référence, annoncent le plus de demandes dans les professions qui attirent le plus les jeunes.

Tableau 2: Demandes et postulations									
Demandes et postulations	Total	Groupes de professions							
		Bureau	Vente	Métallurgie et machines	Construction, peinture, bois	Dessin, prof. techniques*	Hôtellerie, écon. domestique	Professions de la santé	Autres
Entreprises: Demandes et postulations reçues en moyenne par place d'apprentissage annoncée	14	21	12	10	7	14	11	21	17
Jeunes: Part des jeunes intéressés à ces groupes de professions qui ont déjà postulé	84%	88%	80%	83%	80%	73%	81%	90%	83%

* En raison de la taille réduite de l'échantillon pour ce groupe de professions, les résultats sont exposés à de fortes variations. L'an dernier, 90% des jeunes intéressés à ces professions avaient déjà postulé au jour de référence.

4.4. LES APPRENTISSAGES DE COMMERCE

La réforme de la formation commerciale de base a été introduite en 2003. Pour déterminer ses éventuels effets sur l'**offre des apprentissages de commerce**, des questions ont été posées aux entreprises à ce sujet. Cette année à nouveau, ce thème a été abordé dans notre enquête.

La structure constatée dans les entreprises correspond dans la plus large mesure à celle des enquêtes de 2003 et 2004 (graphique 9).

Des modifications se sont produites d'une part dans les entreprises qui ont déclaré offrir autant de places d'apprentissage que ces derniers 1-3 ans et d'autre part dans les entreprises qui ont indiqué *ne jamais avoir formé d'apprenti de commerce*. Alors que la part des entreprises *conservant leur position* a passé de 7% à 15%, celle des entreprises *ne formant pas d'apprentis de commerce* a diminué de 52% à 47%. Les deux cas peuvent signifier que les turbulences provoquées par cette réforme sont longues à se calmer.

Comme raison de leur offre de «*moins ou aucune* place d'apprentissage de commerce», les entreprises indiquent le plus fréquemment la réforme de la formation commerciale de base.

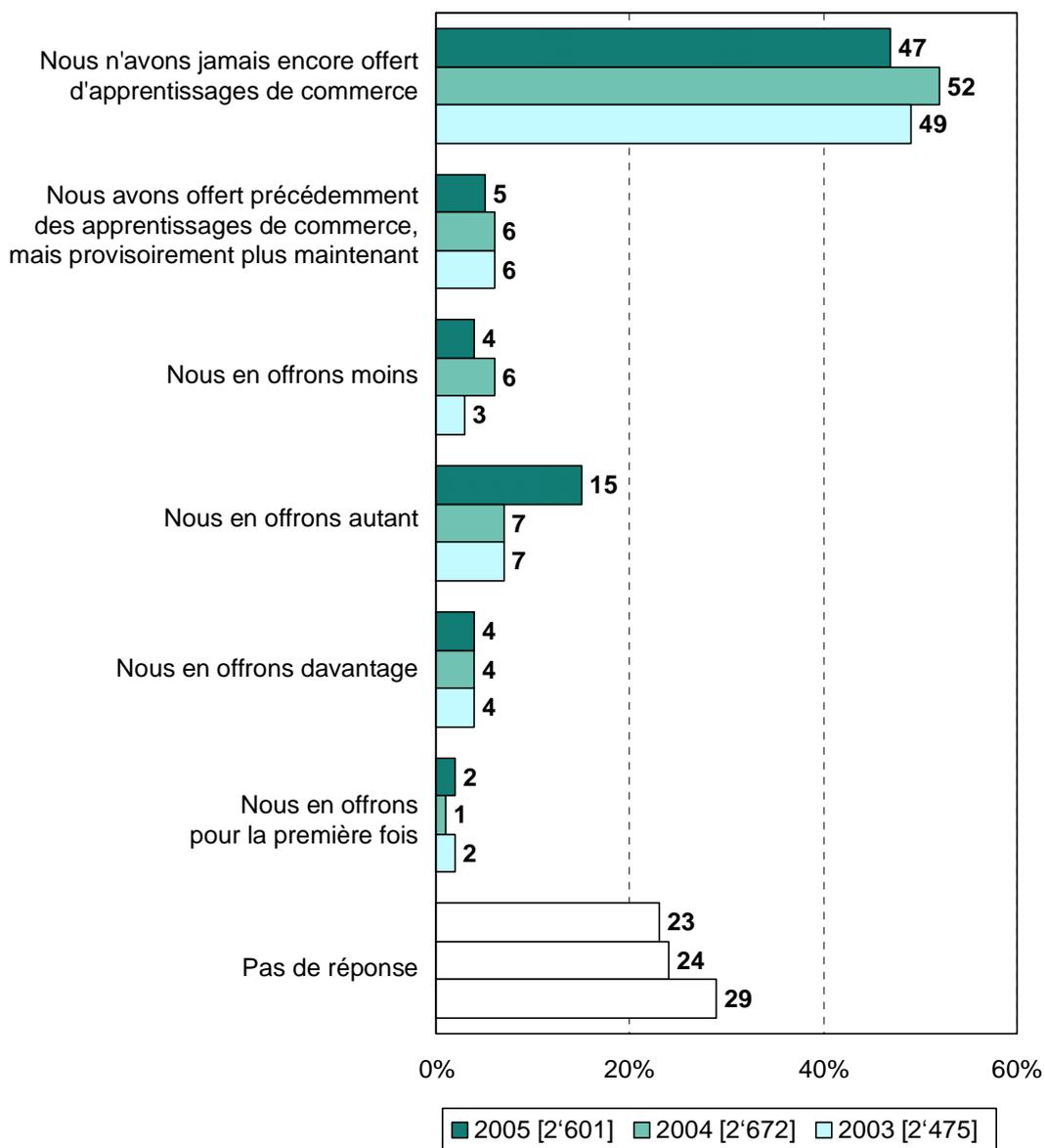
Les entreprises qui offrent «*davantage* de places d'apprentissage de commerce» indiquent à nouveau comme motif principal de cette décision des restructurations telles que des fusions ou l'augmentation du nombre de leurs employés.

Comme très peu d'entreprises ont déclaré «*offrir moins ou plus du tout*», ou «*davantage*» de places d'apprentissage de commerce, leurs réponses doivent être traitées avec prudence. Les nombres constituant les bases sont ici très réduits, si bien que la marge d'erreur est très élevée.

Graphique 8: Places d'apprentissage de commerce

(Jour de référence: 15 avril)

Question 9: Apprentissage de commerce – évolution



Base: [] entreprises interrogées

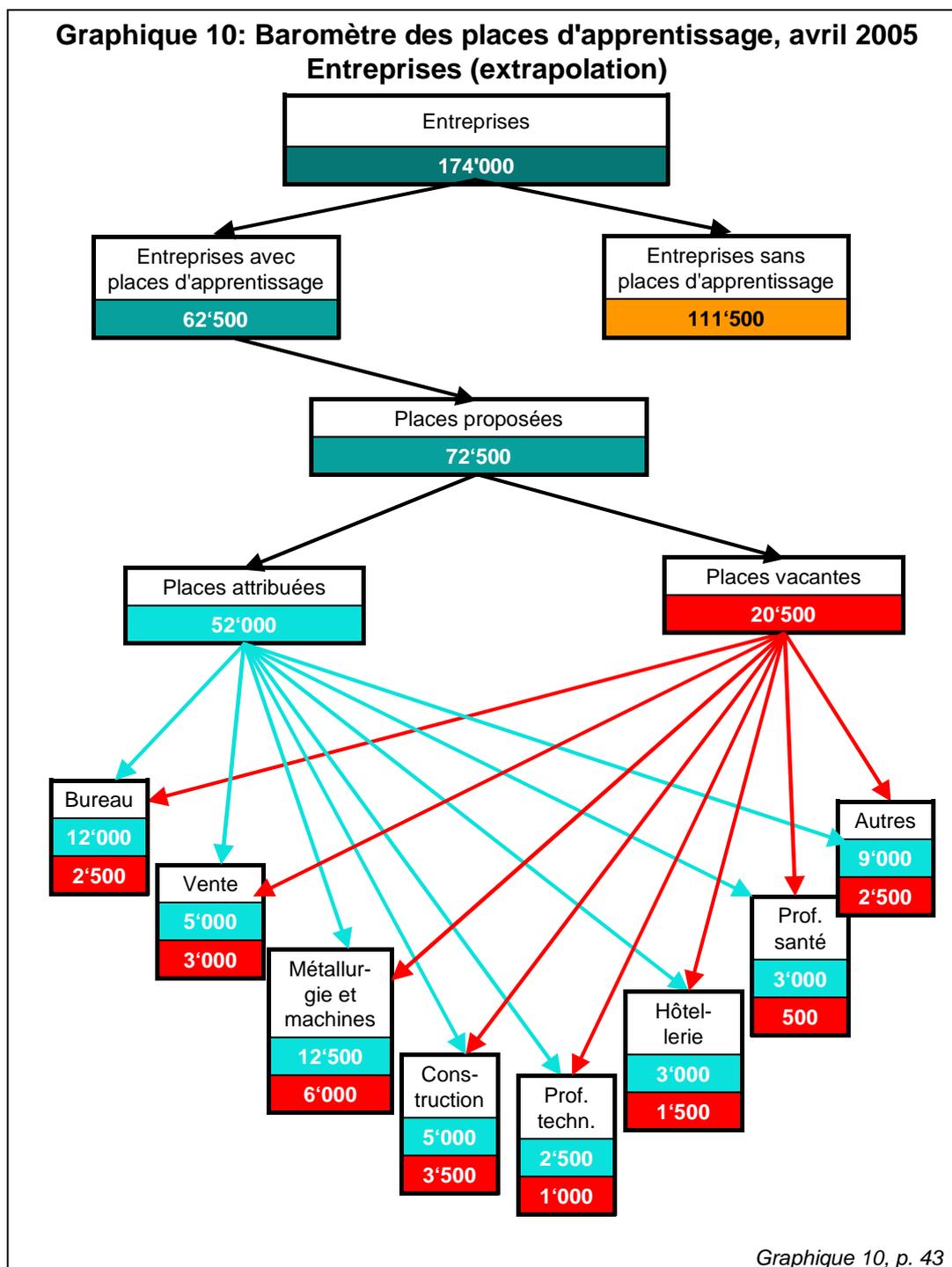
Graphique 9, p. 40

4.5. EXTRAPOLATIONS

Entreprises

Le graphique ci-dessous représente les entreprises de Suisse. Combien d'entre elles offrent-elles des places d'apprentissage, lesquelles sont-elles déjà attribuées et dans quels groupes de professions?

Il est basé sur l'extrapolation tirée de l'enquête réalisée auprès des entreprises.



Graphique 10, p. 43

Jeunes

Le graphique ci-dessous représente les jeunes placés devant le choix d'une profession. D'où viennent-ils, à quoi s'intéressent-ils, ont-ils obtenu des accords?

Il est basé sur l'extrapolation tirée de l'enquête réalisée auprès des jeunes.

